

est arrivé cette fois-ci fait naturellement ressortir le prodigieux redressement qui se manifeste dans notre position actuelle. Il est vrai que nous commençons avec une dette beaucoup plus élevée, mais, à presque tous égards, notre position économique est infiniment plus ferme. Nous ne dépendons plus des vastes importations de capitaux étrangers qui firent la fortune des affaires d'avant-guerre. Durant la guerre et depuis, les épargnes canadiennes ont accusé une énorme augmentation et nous avons édifié un organisme puissant et efficace pour mobiliser ces épargnes. On est toujours tombé d'accord pour reconnaître la stabilité de notre système bancaire, mais les modifications apportées, ces dernières années, à la législation monétaire et bancaire ont grandement amélioré son efficacité et son élasticité, ainsi que sa capacité d'assurer le bien-être de la population en temps de guerre comme en temps de paix. Nous avons, au cours des dernières années, diversifié nos industries dans des proportions étonnantes, alors que l'expansion remarquable de nos industries minières et métallurgiques est d'un prix inestimable pour la poursuite d'une guerre moderne. Nous sommes, dans toutes les sphères, beaucoup mieux préparés aux graves tâches économiques que la guerre nous impose.

Ma mission, aujourd'hui, consiste d'abord à analyser les perspectives que présente l'état de nos revenus et de nos dépenses de l'année financière en cours, à la lumière des derniers événements. Vous n'attendez pas de moi, j'en suis sûr, l'analyse détaillée que renferme d'habitude un exposé budgétaire et je compte sur votre indulgence pour faire la part du provisoire, inévitable dans tout pronostic portant sur les événements probables des mois à venir. Personne ne peut prédire avec la moindre assurance ce qui nous attend; aussi, importe-t-il de voir dans les crédits que je vais vous soumettre des chiffres purement approximatifs, établis d'après la marche probable des événements.

Vous vous rappelez qu'en avril dernier, le ministre des Finances d'alors prévoyait, pour l'année financière en cours, des recettes globales de l'ordre de 490 millions de dollars. Bien que les recettes provenant de certaines taxes, notamment de l'impôt sur le revenu, soient peut-être inférieures à son attente pendant les cinq premiers mois de l'année, je compte maintenant que les impôts en vigueur, sans aucune revision, rapporteront, dans toute l'année, un revenu supérieur à ses prévisions. Il faut chercher la raison de cet état de choses dans l'expansion de la production et des revenus, qui devrait se produire dans un temps relativement court à la suite des dépenses de guerre et des commandes importantes de matériel qui seront probablement placées chez nous par un ou plusieurs Etats alliés. Aux

fins que nous nous proposons, s'il ne survenait aucun changement dans l'assiette des impôts, on estime à environ 495 millions de dollars le chiffre des recettes globales de l'année.

Quant aux dépenses, les prévisions s'avèrent beaucoup plus difficiles à l'égard du résultat final des affaires de l'année. L'exposé budgétaire d'avril dernier fixait à \$550,100,000 le chiffre approximatif probable des dépenses totales, à l'exclusion des pertes additionnelles causées par le commerce du blé et de certaines dépenses relatives à la défense capitalisées sous le régime de la caisse spéciale d'amortissement. A cause de nombreuses et évidentes raisons, il n'est encore ni possible ni sage de procéder à l'évaluation du résultat financier probable du programme adopté à l'égard de la mise du blé sur le marché, bien qu'il apparaisse nettement à tous que les modifications notables survenues dans les prix du froment allégeront sensiblement, pour ne pas dire davantage, les obligations dont le Trésor national aurait dû, en d'autres circonstances, se charger. Heureusement, d'autre part, la splendide moisson fromentière présentement récoltée dans l'Ouest canadien devrait réduire à des proportions plutôt modestes les dépenses qu'aurait autrement entraînées la loi sur l'assistance agricole des Prairies. Vu la certitude d'une abondante moisson de blé et grâce à l'amélioration graduelle des affaires qui s'est produite, les crédits déjà votés par le Parlement afin de combler les déficits des entreprises de l'Etat s'avéreront, je pense, suffisants. Il reste surtout à examiner, à l'égard des postes alimentaires du budget de la dernière session, nos dépenses ordinaires ou imputables sur le capital et, en particulier, les dépenses résultant des secours de chômage ou des travaux entrepris tout d'abord en vue d'alléger le chômage.

A cet égard, il importe de mettre en lumière un point de la plus haute importance, c'est-à-dire la nécessité, vu l'ampleur des obligations dont nous sommes brusquement chargés, de prendre tous les moyens de conserver nos ressources et d'amoinrir toutes les dépenses qui ne sont pas d'un besoin urgent du point de vue de l'intérêt national. Ce serait, il va sans dire, pratiquer une "économie de bouts de chandelle" que de diminuer certaines dépenses si soudainement et si considérablement que le problème du chômage s'en trouverait sérieusement aggravé avant que l'effet stimulant des dépenses de guerre et des achats étrangers sur nos marchés ait acquis une force d'impulsion qui finira par porter notre économie au maximum de la productivité et à l'emploi complet de la main-d'œuvre. Il importe donc d'établir une distinction entre la politique appropriée aux besoins des deux ou trois prochains mois et celle qu'il sera opportun d'appliquer dans les derniers mois de la présente année financière ou dans les